



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

FORUM SUR LE THÈME « CONVERGENCE DES COMPÉTENCES : DIVERSITÉ, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DÉMOCRATIE DURABLE »

Strasbourg, 2 – 3 octobre 2008

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

NOUS, LES PARTICIPANTS au Forum sur le thème « Convergence des compétences : diversité, enseignement supérieur et démocratie durable »¹, organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et le Comité directeur américain du Consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civique et la démocratie au siège du Conseil de l'Europe les 2 et 3 octobre 2008, à Strasbourg.

soulignons le rôle important de l'enseignement supérieur dans le développement et le maintien des sociétés fondées sur la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit ;

réaffirmons que les démocraties durables exigent des citoyens qu'ils apprécient la diversité de notre société mondiale, tout comme celle de nos différents pays, régions et localités et qu'ils soient prêts et aptes à engager le dialogue interculturel ;

reconnaissons que nos sociétés présentent une diversité toujours plus grande en termes d'héritage culturel, d'origines sociales et ethniques, de croyances et de convictions des individus, et que sont de plus en plus variés les âges des personnes qui s'engagent dans des études supérieures ; dans la plupart des cas nos établissements d'enseignement supérieur sont encore loin de refléter la composition de la société dans son ensemble ;

¹ Pour des informations et de la documentation générales, consulter le site : http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/Forum7_Converging_competences/default_EN.asp#TopOfPage

affirmons notre engagement, en tant que dirigeants et responsables de l'élaboration des politiques d'enseignement supérieur, à réaliser l'ensemble des objectifs de l'enseignement supérieur tels que :

- la préparation au marché du travail ;
- la préparation à une vie de citoyen actif dans des sociétés démocratiques ;
- le développement personnel ;
- le développement et le maintien d'une large base de connaissances approfondies ;

assumons la responsabilité de veiller à ce que l'enseignement supérieur fasse progresser le savoir sur la démocratie durable, l'engagement civil, les droits de l'homme et la diversité et qu'il dispense aux étudiants les compétences spécialisées et transposables dont ils ont besoin pour mieux construire ou maintenir le type de société dans lequel nous voulons que les futures générations puissent vivre ;

soulignons l'importance cruciale de la coopération entre tous les acteurs et niveaux d'enseignement afin que tout un chacun ait une meilleure chance de bénéficier de l'enseignement supérieur.

NOUS RECOMMANDONS, PAR CONSEQUENT,

que les établissements d'enseignement supérieur et leurs organisations représentatives

- élargissent leur mission et leurs objectifs institutionnels de manière à englober la démocratie, la diversité et les droits de l'homme et à intégrer pleinement ces buts dans leurs politiques et pratiques ;
- favorisent l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur en termes d'accès et de possibilité pour tout un chacun de mener à bien ses études et fassent de l'apprentissage tout au long de la vie un élément important de leur mission ;
- prennent des mesures adéquates notamment à travers des plans stratégiques et définissent des objectifs de politique générale, assortis de mécanismes de mise en œuvre et développent des moyens appropriés pour remplir leur mission couvrant toute la gamme des buts de l'enseignement supérieur ;
- développent et maintiennent la coopération et les partenariats avec leur communauté, les établissements scolaires et la société civile ;
- traduisent les principes et la pratique de la démocratie, de la diversité et des droits de l'homme dans leurs approches de l'enseignement et de l'apprentissage, dans leurs structures et leurs procédures de prise de décision ainsi que dans tous les aspects de la vie quotidienne de l'établissement ;
- révisent leurs politiques et pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans une optique interdisciplinaire afin d'encourager l'intégration des principes fondamentaux de la démocratie, à travers des méthodes d'apprentissage actives fondées sur la résolution des problèmes et la formation au sein du tissu local ; le tout afin de développer les compétences universitaires et civiques des étudiants ;
- instaurent des mécanismes de récompense et des critères de recrutement et de promotion qui encouragent la faculté de mettre en œuvre des approches novatrices et interdisciplinaires de la démocratie, de la diversité et des droits de l'homme ;
- établissent des structures permettant aux étudiants de faire entendre leur voix dans la gestion et la vie de l'établissement ou maintiennent celles qui existent ;
- procèdent à une auto-évaluation pour déterminer les atouts et les faiblesses de leurs actions destinées à renforcer la culture démocratique et envisagent, si nécessaire, des actions complémentaires.

que les pouvoirs publics

- élaborent, en tenant dûment compte des principes de l'autonomie des établissements, des politiques qui encouragent les établissements d'enseignement supérieur, publics et privés, à définir et à remplir leur mission en appliquant comme il convient les principes énoncés ci-dessus ;

- soutiennent et encouragent, par des mesures incitatives, les programmes et initiatives qui, portant sur la démocratie, la diversité, les droits de l'homme et la cohésion sociale, renforcent l'engagement des établissements d'enseignement supérieur vis-à-vis de la communauté et de la société civile dont ils font partie ;
- intègrent les compétences sociales et civiques dans l'élaboration des cadres de qualifications ;

que les étudiants et leurs organisations représentatives

- sensibilisent tous les étudiants à l'importance d'acquérir un large éventail de compétences afin de participer activement à la vie publique à tous les échelons - local, national et international ;
- s'engagent activement à développer les aptitudes des étudiants en matière de démocratie, de diversité et de droits de l'homme ;
- donnent aux étudiants les moyens de concevoir et de mettre en œuvre les initiatives qui peuvent aider l'enseignement supérieur à accomplir sa mission dans les domaines de la démocratie, de la diversité et des droits de l'homme ;

que le Conseil de l'Europe

- aide, dans le cadre du processus de Bologne, l'enseignement supérieur à remplir sa mission de promotion de la démocratie, de la diversité et des droits de l'homme qui font partie des valeurs et objectifs de l'espace européen de l'enseignement supérieur ;
- s'attache à décrire les compétences dans les cadres de qualifications de manière à couvrir l'ensemble des buts de l'enseignement et à traduire la nécessité de favoriser la convergence des compétences dans les cadres nationaux de qualifications en cours d'élaboration, dans le cadre général de qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES-CQ) et dans le cadre européen de qualifications pour l'apprentissage tout au long de la vie (CEQ-ATLV) ;

que le Conseil de l'Europe et le Comité directeur américain du consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civique et la démocratie

- poursuivent leurs activités en s'appuyant sur le projet « les universités : sites de citoyenneté et d'engagement civique », centré sur l'évaluation institutionnelle de l'engagement civique de l'enseignement supérieur, et le « Penn Democracy Project » (projet de l'université de Pennsylvanie sur la démocratie), axé sur les valeurs démocratiques, les pratiques et les compétences des étudiants ;

- lancent, sur cette base, un nouveau projet pour faire le point sur les activités des établissements d'enseignement supérieur en matière de démocratie, de droits de l'homme et de diversité dans l'élaboration des programmes d'enseignement, les méthodes et approches pédagogiques et la façon dont ces questions sont traitées dans les projets de recherche, programmes, centres et instituts de ces établissements ;
- organisent une conférence aux Etats-Unis en 2009 ou en 2010 pour poursuivre le dialogue sur ces questions et s'efforcent d'accroître la participation des institutionnels européens et des responsables de l'enseignement supérieur d'autres régions du monde.